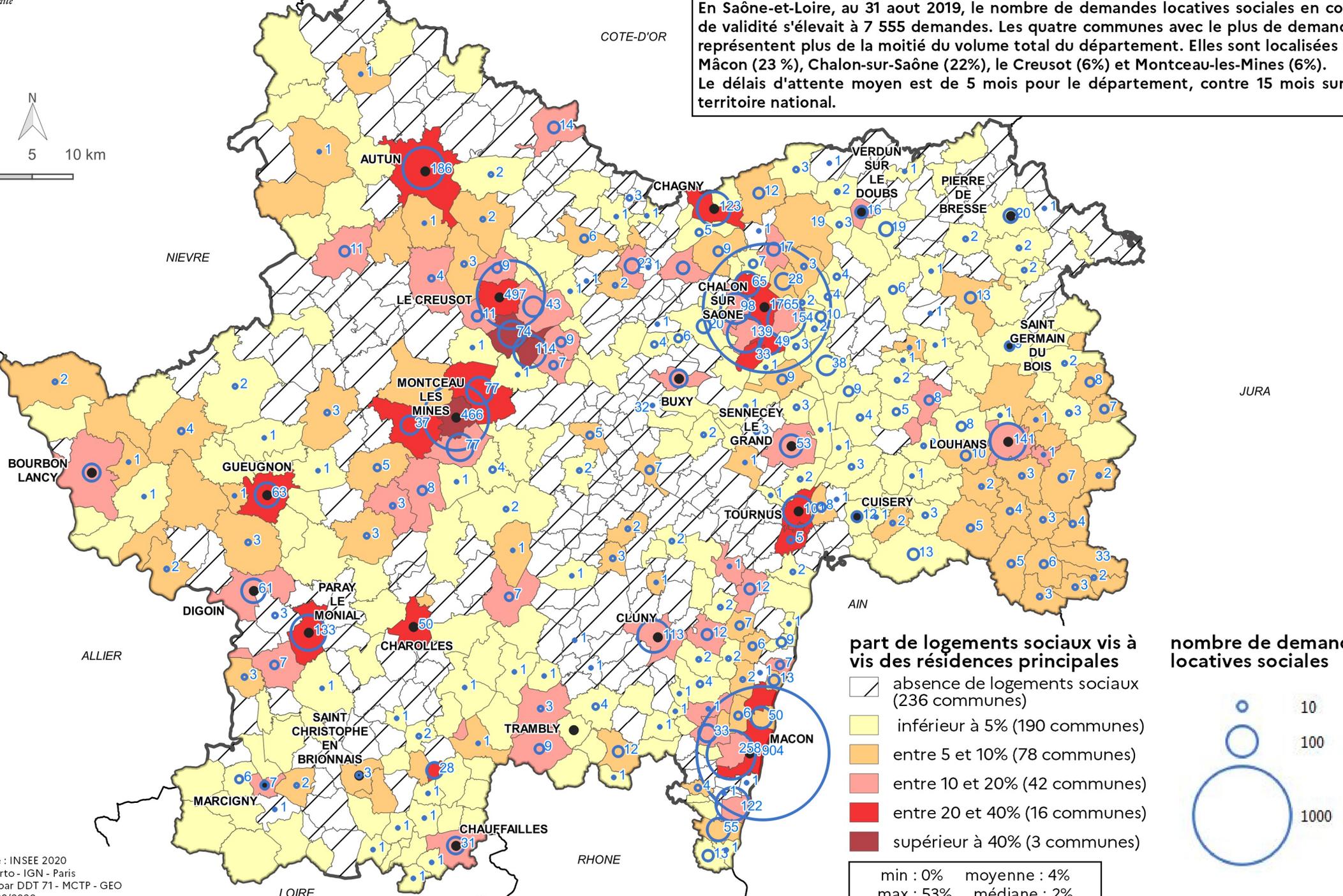
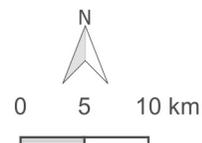


# Département de Saône-et-Loire

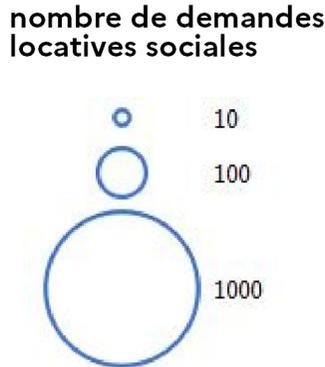
## Demande locative sociale par commune au 31 mai 2020

En Saône-et-Loire, au 31 aout 2019, le nombre de demandes locatives sociales en cours de validité s'élevait à 7 555 demandes. Les quatre communes avec le plus de demandes représentent plus de la moitié du volume total du département. Elles sont localisées sur Mâcon (23 %), Chalon-sur-Saône (22%), le Creusot (6%) et Montceau-les-Mines (6%). Le délais d'attente moyen est de 5 mois pour le département, contre 15 mois sur le territoire national.



**part de logements sociaux vis à vis des résidences principales**

- absence de logements sociaux (236 communes)
- inférieur à 5% (190 communes)
- entre 5 et 10% (78 communes)
- entre 10 et 20% (42 communes)
- entre 20 et 40% (16 communes)
- supérieur à 40% (3 communes)



min : 0%    moyenne : 4%  
max : 53%    médiane : 2%